Publication examen du module M2

Naturopathes dans la Branche MTE

Branche	**MTE**
Examen	Le Règlement sur l'examen du 13.11.2021 et les directives du 13.11.2021 s'appliquent à cet examen
Date	**Examen écrit à Berne: 12.03.2022** **Examen pratique à Lausanne: 09.04.2022 *** *) les dates dépendent du nombre d'inscriptions
Lieu	**Examen écrit**: Université de Berne IML Von Roll Areal Fabrikstrasse 6 3012 Berne **Examen pratique**: Biopôle, Bât SE-B Tre de la Corniche 5 1066 Epalinges
Inscription	L'inscription se fait en ligne sur le site de la Organisation du Monde du Travail Médecine Alternative Du Travail www.oda-am.ch > Modules > Module M2
Début des inscriptions	**Vendredi, 19.11.2021**, **24h00**
Délai	**Lundi, 20.12.2021, 24h00 (timbre-poste fait foi)**
Frais d'inscription	CHF 200.00
Documents d'inscription	Les documents d'inscription peuvent être obtenus sur le site Web d'ORTRA MA, http://www.oda-am.ch/de/home/h. Les documents énumérés dans le Règlement d'examen au paragraphe 2.2 doivent être joint à la demande.
Décision d'approbation	À la réception de la demande, vous serez informé de la décision d'admission à l'examen au plus tard 2 mois avant la date de l'examen.
Frais d'examen	CHF 1'300.00 Pour les candidats qui répètent l'examen du module M2, les frais d'examen sont déterminés en tenant compte des parties de l'examen à répéter.
Se désabonner	Vous pouvez retirer votre demande sans motif excusable jusqu'à la date limite d'inscription. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Dans le cas d'un retrait subséquent, vous devez fournir un motif excusable conformément au paragraphe 3.2 du Règlement sur l'examen, sans quoi les frais d'examen ne seront pas remboursés.
Prochain examen	08.10.2022 partie écrite 12.11.2022 partie pratique